

4.3 - Le questionnaire n° 2

HABITUDES D'APPROVISIONNEMENT

QUESTIONNAIRE N° 2

L'un des objectifs de ce questionnaire qui comporte une série de questions sur les habitudes d'approvisionnement du ménage est de faciliter le ramassage du carnet de comptes. Il devra donc impérativement être rempli lors de la 1ère visite, après le questionnaire n° 1 ou éventuellement à un autre moment de cette visite que l'enquêteur pourrait juger mieux approprié.

4.3.1 - Remplissage

L'enquêteur commencera par noter en bas de la 1ère page et en haut de la page 2 quelques renseignements permettant d'identifier le ménage ainsi que la personne répondant au questionnaire.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ACHATS ALIMENTAIRES

D'une manière générale comment sont organisés les achats de produits alimentaires dans votre ménage ?

Reclasser la réponse du ménage dans l'un des cas suivants :

- | | | |
|--|--------------------------|---|
| 1. PETITS ACHATS RÉGULIERS
La majeure partie des produits est achetée régulièrement tous les jours ou presque au fur et à mesure des besoins. | <input type="checkbox"/> | 1 |
| 2. ACHATS TRES GROUPES
Les achats sont groupés et réalisés au plus deux fois par semaine et le ménage n'achète pratiquement pas de produits alimentaires dans l'intervalle (sauf éventuellement quelques produits comme le pain, le lait, ... par exemple). | <input type="checkbox"/> | 2 |
| 3. ACHATS ASSEZ GROUPÉS + NOMBREUX PETITS ACHATS DE COMPLÉMENT
Une bonne partie des produits est achetée de façon groupée sur un jour ou deux dans la semaine (ou même moins souvent) et pour l'autre partie le ménage complète régulièrement tous les jours ou presque au fur et à mesure des besoins. | <input type="checkbox"/> | 3 |
| 4. AUTRE CAS → Préciser | <input type="checkbox"/> | 4 |

Cette question sur l'organisation générale des achats doit permettre en même temps de sensibiliser le ménage au questionnaire.

Elle doit tenir compte, ainsi que les questions II à V, des achats réalisés pour le ménage par des personnes extérieures à celui-ci : par exemple, les achats faits pour une personne âgée par un enfant vivant hors du logement ou une voisine.

L'enquêteur laissera le ménage répondre spontanément à la question posée et reclassera sa réponse dans l'un des cas proposés. Au besoin, il aidera le ménage en lisant les réponses 1 à 3 si celui-ci éprouve quelques difficultés à définir clairement ses habitudes.

Les achats groupés (cas 2 et 3) peuvent être réalisés soit dans un même magasin (un supermarché par exemple) soit simultanément dans plusieurs magasins (cas par exemple d'un agriculteur qui se rend à la ville voisine une fois par semaine pour y faire dans différents commerces son approvisionnement hebdomadaire).

Dans le cas 1 on peut dire que le ménage effectue ses achats "à la petite semaine" alors que dans les cas 2 et 3, il programme totalement (cas 2) ou partiellement (cas 3) ses besoins alimentaires pour plusieurs jours à l'avance : les achats anticipent largement les consommations

"Une bonne partie des produits" (cas 3) signifie à peu près la moitié en valeur.

Les questions II à V étudient les habitudes d'achats des ménages successivement :

- chez les petits commerçants et en petites surfaces
- en grandes et moyennes surfaces
- sur les marchés
- à des marchands ambulants.

Ce questionnaire portant sur les modes d'approvisionnement, c'est uniquement la forme de vente effectivement pratiquée qui est retenue pour classer les types de commerce que fréquente le ménage. La définition des 4 types de commerces retenus ici exclut donc toute notion de forme juridique alors que celle-ci constitue le principal critère de définition du code type de point de vente du carnet de comptes. Il s'en suit que la

notion de vente ambulante retenue pour l'étude des habitudes d'achat concerne aussi bien le boulanger et le boucher que l'épicier traditionnel (alors que dans le code type de point de vente du carnet, cette distinction n'est établie que pour les magasins d'alimentation générale).

De plus, ce qui est à retenir pour définir la forme de vente c'est la situation du commerçant au moment où le ménage réalise l'achat. Ainsi un boulanger peut à la fois vendre dans sa boulangerie et pratiquer la vente ambulante. Un même ménage peut acheter son pain à ce boulanger à la fois à la boulangerie et à la camionnette qui passe devant chez lui. Dans ce cas, on différenciera et prendra en compte les deux formes d'achat même si elles sont réalisées en fait auprès du même commerçant.

Commerçant ambulant : il peut soit se déplacer de village en village ou de point en point à l'intérieur d'une agglomération, soit venir se poster un ou plusieurs jours par semaine en un point fixe de la commune. C'est le cas du marchand d'huitres qui vient tous les dimanches matin sur la place du village.

On assimilera également à de la vente ambulante, le porte à porte pratiqué par certains producteurs qui viennent directement et régulièrement vendre leurs produits au ménage.

Enfin, il faut bien distinguer "livraison à domicile" et "vente ambulante". Le livreur à domicile n'apporte au ménage que des produits commandés à l'avance et ne propose à la vente aucun autre produit. Le marchand ambulant présente au ménage des produits dont au moins une partie, si ce n'est la totalité, n'aura pas été commandée au préalable.

Marché : réunion de commerçants vendant des marchandises en un lieu donné et à date fixe. Pour qu'un commerçant soit considéré comme vendant sur le marché il faut qu'il remplisse simultanément ces deux conditions de lieu et de date.

Petit commerçant : outre les petits commerces sédentaires, spécialisés ou non (boucherie, crèmerie, ... mais aussi épicerie) on notera en petit commerçant le marchand ambulant venant se poster tous les jours (sauf éventuellement le dimanche ou le lundi) toute la journée ou presque à un endroit précis de la commune ou du quartier.

Sont également à prendre en compte ici les petits commerçants qui se trouvent dans les galeries marchandes attenantes à certaines grandes surfaces et qui ne font pas partie de ces grandes surfaces.

Petite surface : petit libre-service d'alimentation générale avec une ou au plus deux caisses de sortie.

Moyenne surface : libre-service d'alimentation générale avec au moins deux caisses de sortie.

II ACHATS CHEZ LES PETITS COMMERÇANTS ET EN PETITES SURFACES

Nous allons examiner la liste des petits commerçants que vous même (ou les autres membres de votre ménage) pouvez être amené à fréquenter.

2.1 LE BOULANGER, LE PATISSIER (OU BOULANGER-PATISSIER)

Y faites vous des achats ?

1. <input type="checkbox"/> OUI	→ nombre de fois	<input type="checkbox"/> jour
		<input type="checkbox"/> semaine
		<input type="checkbox"/> mois
		<input type="checkbox"/> an
2. <input type="checkbox"/> NON Jamais		→ ALLER EN 2.2

Quels produits achetez-vous ?

- Pain	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
- Pâtisserie (y compris croissants, brioches)	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
- Autres produits alimentaires (biscottes, farine, œufs, café ...)	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON

Les mêmes types de questions sont repris successivement pour les différents types de commerces distingués à la question II.

Les commerçants des questions 2.1 à 2.9 et 2.11 sont des "spécialisés" identifiés par leur activité principale. Il faudra donc veiller à ce que le ménage ne définisse pas les commerçants qu'il fréquente par les achats qu'il y réalise : par exemple, qu'il considère comme "spécialiste en fruits et légumes" l'épicier à qui il achète ses légumes.

Par ailleurs, on exclura des spécialistes en vins (question 2.9) les coopératives de producteurs. Celles-ci sont en fait à considérer comme producteurs.

Le ménage peut ne pas fréquenter un type de commerce délibérément ou parce qu'il n'y en a pas près de chez lui ou encore parce que celui qu'il pourrait fréquenter est difficilement accessible pour lui. Quelle que soit la raison invoquée, la réponse à la question "y faites-vous des achats ?" sera dans ce cas "non jamais".

Pour chaque petit commerçant de la question II que le ménage déclare fréquenter, on précisera le rythme de ses achats, c'est-à-dire le nombre de fois où il se rend chez ce petit commerçant par jour, semaine, mois ou même année. Le choix de la notation dépendra de la réponse du ménage, par exemple :

- "1 fois par jour" { - tous les jours de la semaine : noter 1 fois/jour
ou 7 fois/ semaine
- du lundi au vendredi : noter 5 fois/ semaine

- "2 fois par jour" du lundi au vendredi : noter 10 fois/semaine.

Dans tous les cas, on n'oubliera pas de noter la période de référence de la fréquence : jour, semaine, mois, année .

N.B. : On observera les mêmes règles de notation pour les réponses aux questions 3.2 .1 , 4.2 et 5.1.

La question : "Quels produits achetez-vous ?" concerne les produits habituellement achetés par le ménage lorsqu'il se rend chez le commerçant.

Ainsi, si un ménage va 5 fois par semaine acheter son pain chez le boulanger et y achète une fois par an une boîte de chocolats au moment de Noël, seuls les achats de pain seront à retenir, celui de chocolats étant exceptionnel.

MOYENNES ET GRANDES SURFACES (Hypermarchés, supermarchés et autres magasins d'alimentation générale)

3.1 Allez-vous de temps en temps dans une grande ou une moyenne surface ?

1. OUI 2. NON → ALLER en 4

→ Avez-vous l'habitude d'y acheter des produits alimentaires ?

1. OUI → ALLER en question 3.2 2. NON → ALLER en 4

Si le ménage va de temps en temps dans une grande ou une moyenne surface mais n'y fait que très exceptionnellement des achats de produits alimentaires, on cochera "non" à la deuxième partie de la question 3.1 et on ira directement en IV.

On n'oubliera pas de prendre en compte dans les grandes et moyennes surfaces les supermarchés des grands magasins et magasins populaires.

3.2 Pouvez-vous me donner le nom de la (ou des) grande(s) et moyenne (s) surface (s) que vous fréquentez (vous-même ou une autre personne) ?

Si le ménage en fréquente plusieurs noter les deux surfaces où il estime réaliser chaque mois les plus grosses dépenses de produits alimentaires.

Nom de la surface

Pour chaque surface noter au moyen de la liste 2 s'il s'agit d'un hyper (H) ou d'un super (S). S'il la surface n'appartient pas à cette liste la noter en moyenne surface (M).

Pour chacune des deux surfaces que vous venez de citer pouvez-vous me dire :

1. Combien de fois en moyenne y faites-vous des achats de produits alimentaires (sans oublier les petits achats) ?

2. D'une manière générale y allez-vous :

1. Le samedi uniquement ?
2. Jamais le samedi ?
3. Aussi bien le samedi qu'un ou plusieurs autres jours de la semaine ?

3. Est-ce de préférence :

1. Dans la journée ?
2. Le soir (après 18 h) ?
3. Indifféremment le soir ou dans la journée ?

4. Vous arrive-t-il d'y faire moins de 100 F d'achats de produits alimentaires ?

1. Oui toujours
2. Oui assez fréquemment
3. Oui rarement
4. Non jamais

5. Pouvez-vous me donner approximativement la date du dernier achat ?

<p>_____</p> <p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M </p>	<p>_____</p> <p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M </p>
<p> <input type="checkbox"/> par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> an </p> <p> <input type="checkbox"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> </p>	<p> <input type="checkbox"/> par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> an </p> <p> <input type="checkbox"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> </p> <p> <input type="checkbox"/> </p>
<p> <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> 8, année </p>	<p> <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> 8, année </p>

La question 3.2 s'intéresse à l'organisation générale des achats en grande et moyenne surface.

Rubrique 3 : "le soir (après 18 H.)"

La limite de 18 H. est approximative. Cette question ainsi que la précédente (rubrique 2 : jour de la semaine où a lieu l'achat) doivent permettre de situer les achats en grandes surfaces par rapport à des contraintes professionnelles ou familiales. Le soir signifie donc surtout "après le travail" pour les ménages de salariés.

La rubrique 4 est destinée à déterminer le type d'achats réalisés en grande ou moyenne surface. Certains ménages, proches d'une grande ou moyenne surface, fréquentent celle-ci comme un commerce de proximité. Le volume des achats risque dans ce cas d'être peu important. On a ainsi fixé à 100 F. le montant de ces achats que l'on peut considérer comme des achats "à la petite semaine".

Rubrique 5 : cette question avec celle de la rubrique 1 (nombre de fois par jour, semaine...) doit permettre d'évaluer la date des prochains achats en grande ou moyenne surface et ainsi l'éventualité de trouver de tels achats dans le carnet. L'enquêteur devra donc absolument obtenir du ménage la date de ses derniers achats en grandes surfaces même de façon approximative si celui-ci ne peut lui fournir une date précise.

3.3 Avez-vous l'habitude d'acheter dans l'une ou l'autre de ces grandes surfaces :

<p>1. Des produits frais <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON → aller ligne 2</p> <p>Parmi ces produits frais achetez vous :</p> <p>des légumes frais ?</p> <p>des fruits frais ?</p> <p>de la viande, des volailles, des lapins, des achats frais ?</p> <p>de la charcuterie fraîche ?</p> <p>du poisson, des crustacés, des huitres, des coquillages frais ?</p> <p>du pain ?</p> <p>du fromage, des yaourts ?</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>2 des conserves (petits pois, sardines, pâté, champignons etc.) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>3 des produits surgelés ou congelés ?</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>4 des boissons (vin, bière, apéritifs, jus de fruits, eau minérale etc.) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>5 d'autres produits alimentaires (pâtes, riz, café, sucre, huile etc.) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>

Il s'agit de recenser les types de produits habituellement achetés. Les produits que le ménage se souviendra avoir exceptionnellement achetés au cours de ses derniers achats en grandes ou moyennes surfaces ne devront donc pas être pris en compte.

IV

MARCHÉ

4.1 Fréquentez-vous un ou plusieurs marchés ?

1. OUI 2. NON → ALLER en 5

4.2 Y achetez-vous des produits alimentaires ?

1. <input type="checkbox"/> OUI → nombre de fois <input type="text"/> par	<input type="checkbox"/> jour
	<input type="checkbox"/> semaine
	<input type="checkbox"/> mois
	<input type="checkbox"/> an
2. <input type="checkbox"/> NON jamais → ALLER en 5	

La réponse à la question 4.1 ne doit pas tenir compte du type d'achat réalisé. Si le ménage fréquente un marché mais n'y achète jamais de produits alimentaires, on cochera quand même la case "oui".

C'est ensuite à la question 4.2 que l'on précisera si le ménage achète des produits alimentaires sur le(s) marché(s) qu'il fréquente. Si cela est le cas, l'enquêteur passera à la question 4.3 ; sinon il ira directement en V.

4.3 Quels sont les commerçants fréquentés sur ce(s) marché(s) ?
(Une réponse obligatoire dans chaque bac).

CODE A		Fréquence (Coder avec le code A ci-contre)
1. A chaque fois ou presque 2. 1 fois sur 2 ou 3	3. Irrégulièrement 4. Jamais (ou commerçant absent sur le(s) marché(s) fréquenté(s))	
Marchand(s) de fruits et légumes		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Boucher(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Charcutier(s), traiteur(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Poissonnier (s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Crémier(s) fromager(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Volailleur(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Tripiérier(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Confiseur(s), pâtissier(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Boulangier(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Producteur(s), fermier(s)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Marchand(s) de produits régionaux ou exotiques ----- Précisez		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autres ----- Précisez		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Pour cette question, on considèrera l'ensemble des commerçants fréquentés sur les différents marchés où le ménage achète des produits alimentaires.

Exemple : un ménage va au marché qui se tient dans sa commune tous les lundis et à celui de la ville voisine tous les samedis.

Il achète du pain au boulanger qui est sur le marché le lundi mais n'en achète jamais au marché du samedi. On inscrira "2" (une fois sur 2 ou 3) dans la case correspondant à "boulangier".

V VENTE AMBULANTE

Commerçants effectuant des tournées "dans les villages ou à l'intérieur de communes ou venant se poster à un point fixe certains jours de la semaine.

5.1 Achetez-vous des produits alimentaires à des marchands ambulants ?

1. <input type="checkbox"/> OUI	→ nombre de fois	<input type="text"/>	par	<input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> an
2. <input type="checkbox"/> NON Jamais → ALLER en 6				

5.2 Avez-vous l'habitude de leur acheter les produits suivants (vous même ou une autre personne du ménage) ?

Pain	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Viande	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Charcuterie	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Poissons, crustacés, coquillages	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Fruits et légumes frais	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Surgelés	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Epicerie	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Lait	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Boissons	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON

Dans le tableau 5.2 il s'agit de pointer les types de produits achetés et non les commerçants ambulants auprès desquels le ménage s'approvisionne. Ainsi si plusieurs produits de la liste sont achetés à un même commerçant, on cochera "oui" pour chacun d'entre eux.

On notera "non" à chaque fois que le ménage déclarera ne pas acheter un type de produit à un marchand ambulant, quelle qu'en soit la raison : délibérément ou parce qu'il n'y a pas de commerçant ambulant qui propose ce type de produit au ménage.

VI AUTRES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS

6.1 Vous arrive-t-il de faire des achats à la ferme, chez des producteurs ou des grossistes ?

1. <input type="checkbox"/> OUI →	Quels produits achetez-vous ? _____ _____
	En achetez-vous : 1. <input type="checkbox"/> régulièrement toute l'année ? 2. <input type="checkbox"/> seulement à certaines périodes ? → Lesquelles ? _____ _____
2. <input type="checkbox"/> NON →	→ ALLER en 6.2

Seuls sont à prendre en compte ici les achats effectivement réalisés chez des agriculteurs, des producteurs, des grossistes, dans des coopératives de production, en y incluant le ramassage payant de fruits ou légumes chez des producteurs ou grossistes.

Ne doivent pas être pris en compte dans cette question :

- les produits prélevés par ces catégories sur leur production ou leurs stocks (questions 6.2 et 6.3) ;
- les produits reçus gratuitement de ces mêmes catégories (question 6.6) ;
- les produits ramassés gratuitement chez des agriculteurs ou producteurs (question 6.5) ;
- les produits achetés par des commerçants chez des grossistes et destinés à être revendus dans leur commerce même si une fraction de ces produits est susceptible ensuite d'être prélevée pour leur propre consommation (question 6.2) ;
- les produits achetés à des producteurs ou agriculteurs pendant les vacances si ceux-ci sont destinés à une consommation immédiate. Par contre ces achats de vacances seront pris en compte s'ils sont consommés en dehors des vacances (exemples : vin AOC acheté chez le producteur, pommes de terre achetées à des agriculteurs,...).

6.2 Y a-t-il dans le ménage une personne qui tient un commerce de produits alimentaires ?

1. <input type="checkbox"/> OUI	→ de quel type de commerce s'agit-il ? _____ (épicerie, boucherie, ...)
2. <input type="checkbox"/> NON	

Que le commerce soit tenu par un membre du ménage en temps que patron ou comme salarié, la réponse à la question 6.2 sera "oui" dans un cas comme dans l'autre.

6.3 Cultivez-vous des légumes ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Avez-vous : - un verger ou des arbres fruitiers ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
- des ruches	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Elevez-vous : - des volailles	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
- des lapins	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
- d'autres animaux pour votre consommation alimentaire ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Si OUI lesquels ? _____		

Toutes ces questions sont destinées à recenser les possibilités d'autoconsommation, c'est-à-dire les produits alimentaires prélevés directement sur la production ou l'élevage familial.

Par contre, les produits cueillis ou ramassés gratuitement en dehors du jardin ou de l'exploitation familiale seront pris en compte dans la question 6.5, ceux provenant de la chasse ou de la pêche dans la question 6.4.

6.4 Y a-t-il dans votre ménage au moins une personne qui va :

A la chasse ? 1. <input type="checkbox"/> OUI mais très exceptionnellement 2. <input type="checkbox"/> OUI assez fréquemment 3. <input type="checkbox"/> NON jamais
A la pêche ? 1. <input type="checkbox"/> OUI mais très exceptionnellement 2. <input type="checkbox"/> OUI assez fréquemment à certaines périodes de l'année 3. <input type="checkbox"/> OUI assez fréquemment toute l'année 4. <input type="checkbox"/> NON jamais

On comprendra pour la pêche : la pêche à la ligne, le ramassage de coquillages, mollusques et crustacés, la pêche sous-marine.

6.5 Vous arrive-t-il de cueillir ou de ramasser gratuitement des fruits, des légumes (marrons, champignons, mûres, pommes, etc ...), des escargots ?

1. <input type="checkbox"/> OUI mais très exceptionnellement 2. <input type="checkbox"/> OUI assez fréquemment à la saison ou à certaines périodes de l'année 3. <input type="checkbox"/> OUI assez fréquemment toute l'année 4. <input type="checkbox"/> NON jamais	} de quels produits s'agit-il ? _____
---	---------------------------------------

Il s'agit uniquement de produits cueillis ou ramassés gratuitement en dehors du jardin ou de l'exploitation familiale.

Exemples :- châtaignes ramassées dans les bois
- cerises cueillies chez un voisin absent au moment de la récolte (avec son autorisation !).

3.6 Avez-vous dans votre voisinage, votre travail ou votre famille des personnes qui vous donnent des produits alimentaires ?

- | |
|---|
| 1. <input type="checkbox"/> OUI mais très exceptionnellement |
| 2. <input type="checkbox"/> OUI assez fréquemment → de quels produits s'agit-il ? _____ |
| 3. <input type="checkbox"/> NON jamais |

Il s'agit de produits donnés directement au ménage et non ramassés gratuitement par celui-ci. Y sont inclus :

- les produits donnés ou échangés pour d'autres produits ou en raison d'un service (par exemple : pommes de terre données par un agriculteur à des cousins venus l'aider à faire les foins pendant les vacances) ;
- les produits donnés par le patron au salarié d'un établissement de commerce de produits alimentaires.

Par contre, les produits vendus -même à prix réduit- dans ce même contexte seront considérés comme des achats et ne seront pas pris en compte dans cette question.

VII STOCKS

Les questions 7.1 à 7.6 recensent les stocks de produits alimentaires du ménage. La notion de stock est difficile à cerner. Elle définit ici un ensemble de produits qui ne seront pas consommés en totalité par le ménage en un mois.

Pour les conserves, les produits congelés et surgelés, cette définition s'applique à l'ensemble des produits de chacune de ces deux catégories.

Ainsi la question 7.2 concerne l'ensemble des conserves recensées dans le tableau 7.1 sans se préoccuper de savoir si le ménage pense consommer ses conserves de légumes dans la quinzaine qui suit la visite de l'enquêteur et ses conserves de plats préparés dans deux mois.

On ne tiendra pas compte non plus des éventuels renouvellements de produits dans le mois qui suit l'interview. Il s'agit en fait seulement de considérer la date de consommation des produits présents dans le ménage le jour de l'enquête.

7.1 Avez-vous actuellement dans votre logement des conserves (en boîte ou en bocal) de :

Légumes ou fruits ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Viande ou charcuterie ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Poissons, crustacés ou coquillages ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Plats préparés ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Confitures ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
Autres produits ?	1. <input type="checkbox"/> OUI	2. <input type="checkbox"/> NON
<i>Si oui, préciser</i> -----		

7.2 Pensez-vous consommer toutes ces conserves d'ici un mois ?

1. OUI 2. NON

Toutes les conserves stérilisées sont ici à prendre en compte : qu'elles soient en boîte ou en bocal, qu'elles aient été achetées, données au ménage ou fabriquées par celui-ci à partir de produits achetés ou non. Les confitures sont ici également considérées comme des conserves.

● Produits congelés ou surgelés

7.3 Avez-vous actuellement dans votre logement au ailleurs (chez des voisins par exemple) des produits congelés ou surgelés ?

1. OUI 2. NON → ALLER en 8.1

7.4 Parmi ces produits congelés ou surgelés, avez-vous ?

Des fruits ou des légumes ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
De la viande, des volailles ou de la charcuterie ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
Des poissons, des crustacés ou des coquillages ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
Des plats préparés ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
Des glaces ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
Du pain ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
D'autres produits ?	1. <input type="checkbox"/> OUI 2. <input type="checkbox"/> NON
Si oui, préciser _____	

7.5 Pensez-vous consommer tous ces produits d'ici un mois ?

1. OUI 2. NON

Là aussi, on prendra en compte tous les produits congelés ou surgelés stockés par le ménage -chez lui ou même chez des voisins- qu'elle qu'en soit l'origine : produits achetés congelés ou surgelés, produits - achetés ou non - congelés par le ménage. Ces produits peuvent de plus être à l'état brut (quartier de viande par exemple) ou préparés (pizza, ratatouille,...).

● Autres produits

7.6 Avez-vous actuellement dans votre logement d'autres produits alimentaires qui ne seront pas entièrement consommés d'ici un mois ?

1. OUI 2. NON → Fin du questionnaire
- ↳ Lesquels ?
1. Vin
 2. Pommes de terre
 3. Autres légumes
 4. Epicerie et autres produits

Pour les légumes, on ne considèrera que ceux qui sont stockés dans le logement, une cave ou une réserve. On ne tiendra donc pas compte des légumes qui peuvent être "en jauge" dans le jardin. Ceci aura déjà été fait à la question 6.3.

4.3.2 - Utilisation du questionnaire n° 2 pour le ramassage du carnet de comptes

Au moment du ramassage du carnet, l'enquêteur pourra comparer la structure des approvisionnements qui y sont notés et les habitudes d'approvisionnement déclarées dans le questionnaire n° 2. S'il y a peu ou pas du tout de conformité entre les deux documents, il cherchera à en déterminer l'origine (omission volontaire ou non, changement de mode d'approvisionnement du fait de l'enquête ou d'une situation particulière du ménage pendant la semaine d'enquête...) et il complètera ou corrigera au besoin le carnet.

Exemple : un ménage fait tous les mois de gros achats dans une grande surface dont les derniers ont eu lieu le 22 mars. Ce ménage étant enquêté du 18 au 24 avril, on peut donc prévoir de tels achats pendant la semaine d'enquête. Si ce n'est pas le cas, l'enquêteur pourra alors s'en inquiéter auprès du ménage.